

## RAPPORT SEGMA 2025 : SYNTHÈSE

Le rapport sur les Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA) qui accompagne le projet de la Loi de Finances n°60.24 pour l'année budgétaire 2025 met en lumière le rôle prépondérant de ces services, considérés comme étant un instrument budgétaire qui permet de contribuer efficacement à l'accompagnement et la mise en œuvre des réformes structurelles engagées par l'Etat.

A travers leur autonomie financière et leur mode de gestion basé sur la mobilisation des recettes propres issues des prestations des services publics rendus aux usagers, ces SEGMA jouent, en effet, un rôle capital dans l'amélioration de la qualité des services de proximité et dans la facilitation de l'accès des citoyens aux différents services de base, en l'occurrence, l'enseignement, la santé et le sport.

Au titre de l'année budgétaire 2024, et pour la deuxième année consécutive, le nombre des SEGMA s'est établi à 171 services. Cette année a été donc marquée par l'absence de création de nouveaux SEGMA ou de suppression de SEGMA existants.

Le rapport met en exergue, dans sa première partie l'évolution du nombre de SEGMA et leur répartition par domaine d'intervention au titre de l'année budgétaire 2024. Par ailleurs, la deuxième partie dresse le bilan des réalisations financières des SEGMA au titre de l'année 2023, en comparaison avec celui de 2022 et ce, par le biais d'une analyse des encaissements des recettes et des émissions des dépenses ainsi que la contribution des SEGMA selon leur domaine d'intervention. Enfin, la troisième partie expose les réalisations physiques des SEGMA durant l'année 2023 et l'état d'avancement de leurs plans d'action en 2024, ainsi que leurs programmes d'action prévus dans le cadre du Projet de Loi de Finances de l'année budgétaire 2025.

### I. Évolution du nombre des SEGMA par domaine d'intervention :

Le nombre total des SEGMA, au titre de l'année 2024, s'est situé à 171 services, demeurant ainsi inchangé par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que ces 171 SEGMA, inscrits au titre de la loi de finances 2024, sont ventilés selon 8 domaines d'intervention conformément aux grandes fonctions de l'Etat :

- Le domaine de la santé avec 91 services ;
- Le domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres avec 44 services ;
- Le domaine de l'équipement, du transport et autres infrastructures économiques avec 16 services ;
- Le domaine des pouvoirs publics et des services généraux avec 9 services ;
- Le domaine des activités récréatives qui compte 5 services ;
- Le domaine de l'agriculture et de la pêche maritime comportant deux services ;
- Le domaine des autres actions sociales avec 3 services ;
- Le domaine des autres actions économiques avec un seul service.

Ainsi, cette ventilation des SEGMA par domaine d'intervention, indique la prédominance des SEGMA à caractère social avec 81% du nombre total des SEGMA (soit 138 SEGMA sur un total de 171), notamment, le domaine de la santé (avec 91 SEGMA) et le domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres (avec 44 SEGMA).

## II. Bilan des réalisations financières des SEGMA au titre de l'année 2023 :

L'exécution des budgets des SEGMA, au titre de l'année 2023, présente un solde positif de l'ordre de 3.812,20 MDH en fin d'année. Cet excédent est enregistré principalement par les SEGMA œuvrant dans le domaine de la santé à concurrence de 42,87%, et dans une moindre mesure par les SEGMA couvrant le domaine des pouvoirs publics et des services généraux et celui de l'équipement, du transport et des autres infrastructures économiques à hauteur de 21,57% et 21,22% respectivement.

En termes de recettes des SEGMA, au titre de l'année 2023, leur montant global a atteint 6.464,50 MDH dépassant ainsi le montant des prévisions actualisées situé aux alentours de 5.055,91 MDH, soit un taux de réalisation de 127,86%. En effet :

- ▶ Les recettes propres ont enregistré un montant de 2.423,99 MDH contre des prévisions actualisées de l'ordre de 1.374,09 MDH, soit un taux global de recouvrement de 176,41%. Elles sont principalement réalisées par les SEGMA œuvrant dans le secteur de la santé avec un taux de 64,91%, ainsi que par les SEGMA opérant dans le domaine de l'équipement, du transport et des autres infrastructures économiques et dans celui des pouvoirs publics et des services généraux à hauteur de 15,13% et 12,90% respectivement ;
- ▶ Les dotations d'équilibre, versées par le budget général à certains SEGMA, s'élèvent à 918,93 MDH en 2023 contre 884,64 MDH en 2022, soit une augmentation de l'ordre de 3,88% ;
- ▶ Pour sa part, le total des excédents d'exploitation et d'investissement à fin 2022 reporté en additionnel aux crédits de l'année 2023 se chiffre à 3.121,59 MDH, contre 3.190,53 MDH enregistré à fin 2021, soit une diminution de l'ordre de 2,16%. Ainsi, il y a lieu de constater que les excédents représentent 48,29% des recettes des SEGMA en 2023, contre 37,50% pour les recettes propres et 14,21% pour les dotations d'équilibre du budget général.

S'agissant des émissions des dépenses des SEGMA au titre de l'année 2023, elles se sont élevées à 2.652,31 MDH en 2023, par rapport à des crédits ouverts de l'ordre de 5.265,60 MDH, soit un taux d'émission global de 50,37%. Par nature de dépenses, les dépenses d'exploitation émises sont de l'ordre de 2.334,70 MDH par rapport à des crédits ouverts de 3.937,42 MDH, soit un taux d'exécution de 59,30%. Les dépenses d'investissement émises, quant à elles, se sont élevées à environ 317,61 MDH par rapport à des prévisions de l'ordre de 1.328,18 MDH, soit un taux d'exécution de 23,91%. A noter que les dépenses ont été exécutées à concurrence de 67,27% par les services opérant dans le domaine de la santé, et à hauteur de 59,87% et de 56,39% respectivement par ceux œuvrant dans le domaine des activités récréatives et le domaine des autres actions sociales.

Par ailleurs, le taux de couverture des dépenses par les recettes propres s'élève à 91,39% en 2023, contre 65,64% en 2022, soit une augmentation de 25,75 points qui peut être expliquée par la reprise de l'économie nationale et la récupération des marges perdues durant la crise du Covid-19.

## III. Principales réalisations des SEGMA sur la période 2023-2024 et plan d'action 2025 :

La 3ème partie du rapport expose les réalisations physiques des SEGMA s'appuyant sur l'évolution des indicateurs de production ou d'activité. L'objectif étant d'appréhender au mieux la qualité des prestations offertes aux usagers. A titre d'illustration, en ce qui concerne les SEGMA relevant du domaine de la santé, les hôpitaux publics ont poursuivi leurs efforts en matière de réalisation de missions de supervision, de l'aménagement et du renforcement des équipements medicotechniques des services d'accueil des urgences, ainsi que l'accompagnement des équipes hospitalières pour l'implémentation des nouvelles procédures de facturation et remboursement spécifiques à l'« AMO TADAMONE ». En effet, les établissements de soins ont enregistré, au titre de l'année 2023, un taux de prise en charge des patients de l'ordre de 80%. Ainsi, le nombre des donneurs de sang recensés au

niveau des Centres de Transfusion Sanguine (CTS) et dans les différents établissements a atteint 382.234 donateurs, soit une augmentation de 10,4% par rapport au chiffre réalisé en 2022 qui était de 346.212 donateurs. Ce dynamisme se poursuivra courant l'année 2025 à travers, notamment, l'accompagnement des établissements hospitaliers dans l'élaboration des plans d'urgence hospitalières, l'amélioration de la facturation hospitalière, le renforcement des capacités nationales, régionales et locales en matière de gestion des risques sanitaires et des catastrophes, ainsi que l'instauration d'un nouveau cadre du système national de transfusion sanguine.

Du côté des SEGMA opérant dans le domaine de l'équipement, du transport et autres infrastructures économiques, les principales actions réalisées sur la période 2023-2024 visaient à assurer une meilleure pérennité de la circulation sur le réseau routier, notamment, à travers l'auscultation de plus de 17.400 km du réseau routier, la maintenance et l'exploitation du Système d'Information Routière et du système de gestion des incidents sur le réseau routier, et du relevé visuel, l'amélioration de la qualité des équipements et la rénovation du parc de matériel des travaux publics à travers l'acquisition du matériel des travaux publics afin d'assurer la viabilité routière, ainsi que le développement de la recherche technique et de l'innovation notamment dans les domaines du Génie Civil et de la Recherche Routière. Au titre de l'année 2025, les principales actions prévues sont centrées autour de la poursuite des travaux d'auscultation du réseau routier et d'évaluation de l'état structurel et de la surface de la chaussée, la modernisation des équipements d'auscultation, le renforcement de la disponibilité du matériel des travaux publics, ainsi que la digitalisation des services rendus aux utilisateurs.

Par ailleurs, au niveau du domaine des activités récréatives, les SEGMA s'y rapportant, au titre de l'année 2023-2024, ont poursuivi la réalisation de leurs plans d'actions via, notamment, la réalisation des activités sportives et culturelles, l'amélioration des conditions d'accueil et l'aménagement des espaces sportifs et culturels. Au titre de l'année 2025, ces SEGMA œuvreront à l'amélioration des services rendus via la mise à niveau de leurs espaces, l'acquisition de nouveaux matériels, l'organisation des campagnes de sensibilisation des citoyens et le renforcement de la communication numérique.